

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026)

- Pour connaître les règles générales propres à une zone de pêche, consultez la page des zones de pêche.
- Pour connaître les modifications qui surviennent en cours de saison, nous vous invitons à consulter nos communiqués.
- IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 16

Période	Espèce	Limite de prise	Limite de longueur	Engin de pêche	Note
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Achigans	6 en tout			
	Brochets	8 en tout			
	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
1er avril 2025 au 31 mars 2025	Bar rayé	Pêche interdite			
25 avril 2025 au 1er septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	15 en tout			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truite fardée et truite brune	5 en tout			
23 mai 2025 au 1er septembre 2025	Corégones	aucune limite			
23 mai 2025 au	Brochets	8 en tout			

23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
15 juin 2025 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	6 en tout			

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac à l'Eau Rouge - (49°12'36" N., 74°27'13" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac aux Loutres (48°55'09" N., 75°47'36" O.)

Mêmes que la zone	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	8 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Bissonnette - (municipalité de Baie-James, 49°00'59" N., 79°05'51" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac des Montagnes - (49°06'03" N., 79°02'52" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	même que la zone	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Fauvel - (49°10'06" N., 76°36'15" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Feuquieres - (49°12'14" N., 74°17'27" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
--------------------------------	----------------------------	-----------	--	-------------------------------	--

Lac Hébert - (49°12'04" N., 75°17'59" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Long - (49°51'07" N., 78°16'12" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	même que la zone	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Nelson - (48°59'19" N., 74°27'16" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 15 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Némégoosse - (49°12'09" N., 74°38'21" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
----------------------	-------------------	---------------------	--	--	--

1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Oloron - (49°06'11" N., 79°23'13" O.)

25 avril 2025 au 1er septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
21 mars 2026 au 22 mars 202	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Podeur - (49°09'21" N., 75°36'22" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Robert - (49°13'18" N., 74°22'00" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
-------------------	----------------	------------------	--	--	--

1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Sans nom - (49°09'00" N., 76°08'50" O.), (49°09'04" N., 76°22'41" O.), (49°09'11" N., 76°32'54" O.), (49°09'14" N., 76°35'15" O.), (49°09'18" N., 75°42'44" O.), (49°12'31" N., 74°56'31" O.), (49°12'35" N., 74°53'47" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Turgeon (49°01'27" N., 79°01'15" O.)

Mêmes que la zone	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	8 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Lac Valreuil - (49°12'21" N., 74°49'17" O., canton Chamballon)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
23 mai 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

Rivière Allard - de son affluent comprise entre 100 m en amont du secteur appelé « Les petites chutes » (49°48'46" N., 77°47'32" O.) et son point de jonction avec la rivière Allard (49°49'29" N., 77°46'37" O.).

1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
7 juin 2025 au 1er septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
7 juin 2025 au 31 mars 2026	Autres espèces	mêmes que la zone			

Rivière Gouault - entre son embouchure dans le lac MacIvor (49°48'38" N., 77°55'06" O.) et un point (49°52'37" N., 77°48'22" O.) correspondant à la limite sud de la zone 17.

1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
7 juin 2025 au 1er septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
7 juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Rivière Wilson - entre un point situé à 200 m en aval de son embouchure dans le lac Quévillon (49°05'04" N., 76°51'53" O.) et un point situé à 11 km en amont, soit au niveau du pont de la route R-1050 (connue sous le nom de chemin forestier 101 Domtar).

1er avril 2025 au 24 avril 2025	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			
7 juin 2025 au 1er septembre 2025	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	45 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

7 juin 2025 au 31 mars 2026	Doré jaune et doré noir	8 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement et au plus 1 mesurant 53 cm et plus Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			